

Le MAG d'Arpajon

Numéro 8 : Mars 2016

www.arpajonsurcere.com



Un défilé coloré pour Carnaval

[LE MAGAZINE DES ARPAJONNAIS]



ARPAJON SUR CERE




[EDITO]

AGIR ENSEMBLE

Le budget de la commune pour l'année 2016 s'inscrit dans le cadre de l'effort de 11 milliards d'euros demandé aux collectivités territoriales. Pour Arpajon, compte tenu des diverses variations de dotations, la baisse de recettes en 2016 s'élève à 64 716 €, pour un budget de fonctionnement de 5 600 000 € (-1.1%).

La réhabilitation de la maison de la petite enfance, les travaux de sécurisation devant le cimetière, la rénovation de la salle de Crespiat et de ses abords, la fin de l'aménagement de 70 places de parking au centre d'Arpajon, seront les opérations principales de l'année, auxquelles il faut ajouter le programme annuel de restructuration des voies communales et la première phase d'un programme de mise à niveau obligatoire de l'éclairage public qui s'étalera sur 5 ans pour un coût total de 250 000 €.

Le groupe scolaire fera encore l'objet de modernisation avec la mise en service de la nouvelle salle multi-activités, la démolition du dernier préfabriqué, la restauration des sanitaires du cycle 3 et le câblage informatique de l'ensemble de l'école maternelle.

C'est ainsi plus de 2 millions d'euros qui seront proposés aux entreprises en travaux ou en équipement.

Le fonctionnement de nos services fait, lui aussi l'objet de toute notre attention. C'est ainsi que nous sommes en phase de réorganisation de l'inter classe de midi et

du temps de restauration scolaire. Une mission a été confiée au centre social et culturel, en liaison étroite avec l'ensemble des agents communaux concernés par le projet : prise de repas en décalé, augmentation du nombre d'encadrants, offre d'animations et action éducative sur l'ensemble de ces temps de vie des enfants sont les changements importants qui sont en cours, en concertation avec les parents d'élèves et les enseignants.

2016 sera une année exceptionnelle pour notre commune qui accueillera le départ d'une étape du Tour de France le 7 juillet, les étoiles du sport couplées avec les finales départementales du district de football le 19 juin, en partenariat avec le Conseil Départemental et la C.A.B.A. La 2^{ème} fête de la truffade les 16 et 17 juillet devrait connaître un succès grandissant.

L'ensemble de ces actions se réalisera sans augmentation des taux communaux des taxes d'habitation et foncières. Les associations verront la confirmation du montant de leur subvention au même niveau que l'an passé, elles pourront poursuivre leurs actions au bénéfice de l'ensemble des arpajonnais. Nous continuons à faire preuve de la plus grande ouverture en direction de tous les partenaires financiers que nous sollicitons pour soutenir nos projets, sans autre considération que l'intérêt d'Arpajon et des Arpajonnais.

Vous le voyez, le sérieux, de longue date, de notre gestion nous permet de ne pas rester les bras croisés. Nous avons, au contraire, l'ambition de réaliser, dans les meilleures conditions financières et techniques, l'ensemble de nos engagements, de saisir toutes les opportunités qui s'offrent à nous pour renforcer encore la qualité de vie dans la commune, assurer l'accompagnement des projets de nos concitoyens, la solidarité avec les plus démunis.

Afin de pouvoir échanger avec vous sur ces sujets, répondre à vos questions, écouter vos suggestions sur l'action municipale après 2 ans de mandat, **je vous invite à participer aux réunions conviviales programmées à Carbonat, Crespiat, Senilhes et La Vidalie.**

Votre Maire, Michel ROUSSY

[ETAT CIVIL]

NAISSANCES

2015

Yanis RIC, le 27/08 - Alice DENEBOUDE, le 2/09 - Elina BAPTISTE-FOURNIER, Axel LAFON, le 16/09 - Lison CASSAGNES, le 21/09 - Nina CANTET, le 23/09 - Honorine POUCKET, le 24/09 - Louane AURIACOMBE, le 8/10 - Adam MAKHCHOUN, le 23/10 - Clément JULIEN, Loucas TABEZE, le 11/11 - Loris BOURGOIGNON, le 11/11 - Louison CHABUT, le 13/11 - Julie TROUPEL, le 15/11 Lili LICARDIE, le 16/11 - Aïcha IGHAJD, le 23/11 - Giovanni BORGHESES, le 12/12 - Cyana ACHIRAFI, le 14/12 - Noé SILVA, le 15/12 - Nolan TROUPEL, le 16/12 - Louise SAMSON, le 17/12 - Raphaël CANAL, le 25/12

2016

Kaïly CHAUSSADE VERNIER, le 4/01 - Sarah LAVAL VEYSSIERE, le 20/01 - Eden MARCILIAK, le 26/01

DÉCÈS

2015

Jeanne LACOSTE - Jeanne DALMON - Ginette GINESTET - Vincent DUCROS Louise BESSE - Nicole RICHARD - Andrée GODENIR - Maria DRUOT - Jacques VALETTE - Annette OLIVIER - Margueritte MEYNIEL - Jeanne BARTHOMEUF - Jean-Claude SZYMANSKI - Jean NIGOU - Jacques VIDAL - Jeanne LARROUMETS - Michel COMBELLES - Léa ROUCHET - Anne VERSEPUECH - Fernand LOL - Ariette MARTY

2016

Jeanne COUSSEGAL - Pierrette CALMETTE Marie BADUEL - Jean LARRIBE - Andrée ALTAYRAC - Julien LEVEQUE

RÉUNIONS D'ÉCHANGE

AVEC LA POPULATION

M. le maire et ses adjoints seraient heureux de vous accueillir les

samedi 9/04 - Salle de Senilhes
samedi 16/04 - Salle de Crespiat
samedi 23/04 - Salle de Carbonat
samedi 7/05 - Salle de la Vidalie

De 10h00 à 12h00

RÉORGANISATION DE LA PAUSE MÉRIDIANNE AU RESTAURANT SCOLAIRE



La municipalité a engagé une réflexion visant à améliorer les conditions de prise de repas au restaurant scolaire ainsi que l'accompagnement éducatif sur l'ensemble de la pause méridienne.

Une mission a été confiée au centre social et culturel afin d'améliorer l'organisation de ce temps de vie important de vos enfants. Elles seront mises en place progressivement tout au long de cette année scolaire.

Les enfants de maternelle, du CP, du CE1 et de l'ULIS1 prendront leur repas de 11h30 à 12h30, puis seront pris en charge par les agents municipaux et les animateurs pour la sieste ou des activités calmes jusqu'à la reprise des classes.

Les enfants de CE2, des CM et de l'ULIS 2 déjeuneront de 12h30 à 13h20. Des activités leurs seront proposées dès leur sortie de classe jusqu'à l'heure du repas.

Les animateurs déjeuneront à table avec les enfants.

Ce décalage répartira en deux l'effectif présent dans les salles de restauration afin de réduire le volume sonore dû au grand nombre de convives. L'effectif d'encadrement sera renforcé par la présence d'une responsable éducative, qui travaillera en lien très étroit avec notre chef cuisinier, et de 3 animateurs du centre social et culturel.

Cette nouvelle organisation a été présentée aux représentants des parents d'élèves élus dans les deux Conseils d'école, elle a été mise en place depuis le 21 mars pour une première phase d'expérimentation. Un premier bilan sera effectué avant la fin de l'année scolaire.

Nous vous inviterons à une réunion d'information en juin pour recueillir vos avis et pour vous présenter les nouvelles modalités d'inscription et de facturation qui seront dématérialisées, pour ceux qui le souhaiteront à partir de la prochaine rentrée scolaire.

L'excellente qualité des menus servis devrait ainsi bénéficier de conditions de prise du repas sensiblement améliorées et faciliter ainsi la vie de vos enfants et le travail des agents.

Commission communale pour l'accessibilité

En application des dispositions réglementaires relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées, il y a lieu de procéder au renouvellement de la commission communale pour l'accessibilité.

Cette commission communale est composée des représentants de la commune, d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique, d'associations ou organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques ainsi que de représentants d'autres usagers de la ville.

Toute personne intéressée pour siéger au sein de cette commission pour représenter les usagers de la ville est priée de se faire connaître auprès des services administratifs de la mairie (04.71.63.67.83) avant le 22 avril 2016 (2 membres titulaires et 2 membres suppléants).

07 et 08
Mai
2016

TRUCK'COEUR 15

Organisé par les CHAUFFEURS DU COEUR

Aurillac / Arpajon

Pour aider Valentin face à la maladie

Tout le Week end
Restauration sur place
Expo camions U.S. décorés et anciens
Expo modélisme camions
Diverses animations
Jeux gratuits pour les enfants
Bul **GRATUIT** en plein air le samedi soir

Z.I. SISTIÈRES - 15000 AURILLAC
(Parking de Gaillard Formation)
OUVERTURE DU PARC SAMEDI 14H
Prix : 3 € la journée, 5 € le week end (Gratuit - 10 ans)
Pour toute demande d'information ou réservation :
06 72 05 16 96 / 06 72 26 82 98
lescheuffeursducoeur@laposte.net
Facebook: lescheuffeursducoeur Aurillac

POINT D'ÉTAPE DE LA POLITIQUE MUNICIPALE SENIOR

Les dernières éditions du "Mag" ont présenté les premiers axes de travail du CCAS d'Arpajon sur Cère pour répondre progressivement aux demandes exprimées par les personnes âgées de la Commune.

En décembre 2015, la Municipalité a acté le recrutement d'un Agent de développement et de coordination de lien social, afin de :

- contribuer à la mise en œuvre de la politique municipale en direction des personnes âgées,
- de mettre en synergie les réseaux de professionnels du secteur du 3^{ème} âge,
- de contribuer au développement de l'offre de services du CCAS,
- de participer à l'extension des actions intergénérationnelles sur la commune,

Suite au jury de janvier, Delphine Staessen a été retenue pour la mise en œuvre opérationnelle de ces axes de travail, à compter du 1er février 2016.

Elle s'appuie dans un premier temps sur les résultats de l'enquête de terrain qui a été menée en 2015 : 76 personnes de 75 ans et plus avaient alors été rencontrées. Les réponses analysées portaient sur des thématiques relatives à la quotidienneté des aînés. Les points d'amélioration qui ont été relevés concernent :

- le logement : des besoins de logements adaptés et d'adaptation des logements
- la vie quotidienne et les services (le portage de repas, l'aide pour le bricolage, l'information sur la téléassistance)
- les transports et la mobilité (les problèmes de stationnement, la vitesse, l'aménagement d'espaces verts et la pose de bancs)
- vie sociale : une forte volonté de participation à la vie locale et un besoin d'informations sur les dispositifs et animations pour les personnes âgées ont été exprimés.

La ville souhaite donner la possibilité à chaque citoyen de s'informer, de s'exprimer et de s'impliquer dans la vie



Delphine Staessen et Marie-Claude Arnal (Adjointe)

municipale. Ainsi, le CCAS souhaite poursuivre les travaux de la Commission Cohésion Sociale en y associant des citoyens représentatifs des personnes âgées. Il s'agit d'ouvrir le groupe de travail aux arpajonnais souhaitant partager leurs compétences et leur savoir-faire. Les personnes intégrant le groupe seront désireuses de s'investir dans la vie publique locale aux côtés de la Municipalité. Elles s'inscriront sur une thématique (Vie sociale et animations, Information, Communication ou Vie quotidienne et Services) et seront chargées d'émettre des avis et de proposer des initiatives sur ces sujets.

Du point de vue pratique, les moments de réunions seront organisés, dans la mesure du possible, à des horaires de fin d'après-midi. Par ailleurs, l'engagement sera proposé pour une période déterminée.

Une attention particulière sera apportée à la représentativité des différents quartiers de la commune et à la parité homme/femme.

Si vous êtes intéressés pour vous engager dans cette démarche, veuillez remplir le coupon-réponse ci-dessous et le retourner en Mairie ou à l'Ehpad avant le 30 avril 2016.

Conditions de participation :

- **Résider sur la Commune**
- **Etre retraité**
- **Avoir fait acte de candidature à l'aide du coupon-réponse ci-dessous.**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M^{me} Staessen au 04.71.45.64.20



COUPON-REPONSE

Mme / M

Adresse :

Téléphone fixe : Portable :

Souhaite s'inscrire au groupe de travail senior sur la thématique suivante (barrer les mentions inutiles) :

- **Vie Sociale et Animation**
- **Information et communication**
- **Vie quotidienne et services**

EN CE DÉBUT D'ANNÉE, À LA RENCONTRE DES SENIORS ARPAJONNAIS

Le samedi 9 janvier, les membres du CCAS ont présenté leurs vœux aux Résidents de l'EHPAD. A cette occasion, un colis de friandises a été remis à chacun d'entre eux.

Le samedi 16 janvier, plus de 300 personnes ont participé au traditionnel repas des aînés à la salle de la Vidalie dans une ambiance conviviale et festive.

Chacun a pu apprécier la qualité du repas préparé et servi par l'équipe du restaurant scolaire sous la direction du nouveau chef Rémy Lacaze et la dernière participation de Michel Lorca. Les élus du conseil municipal des jeunes ont quant à eux apporté leur contribution à l'accueil des invités et à la décoration des tables.



L'accordéoniste, Yannick Leybros a assuré avec brio l'animation musicale de cette journée qui s'est terminée autour d'une soupe au fromage.

Les personnes qui n'ont pu être présentes au repas et qui en ont fait la demande ont bénéficié d'un colis, préparé par les élus à partir de produits achetés chez les commerçants arpajonnais et distribués par les membres du CCAS et de la municipalité.

Près de 250 personnes ont été visitées en ces périodes de fêtes : un moment de rencontre et de partage apprécié de tous.

Marie-Claude Arnal,
Adjointe en charge du social

CALENDRIER DES PROCHAINES MANIFESTATIONS À LA RESIDENCE DE LA CERE

L'EHPAD propose chaque semaine de nombreuses animations, parmi lesquelles :

- tous les mercredis à 10h30 : gymnastique d'entretien
- jeudis 25/04, 9/05 à 16h00 : chiens visiteurs
- mars et avril : anniversaires tous les jeudis (à partir du 31 mars) avec le spectacle de chansons «Années 60/70» de Jean-Jacques Reynnier
- mercredi 11/05 à 15h00 : anniversaires avec le spectacle «accordéon et chants de M. Fougeroux

Ces animations sont ouvertes à toutes les personnes âgées de la commune. Pour tout renseignement concernant le programme complet des animations, vous pouvez contacter Laella à la Résidence de la Cère au 04.71.45.64.20.

Directeur de publication
Michel Roussy

Rédacteur en Chef
Sylvie Boudou

Comité de Rédaction
Les Elus

Crédit photos
Mairie
Stéphane Dissous

Conception / Réalisation
Mairie 15 130 Arpajon-sur-Cère
Tél : 04 71 63 67 83
Fax : 04 71 64 68 04
www.arpajonsurcere.com
mairie-arpajonsurcere@wanadoo.fr
ISSN 2275-1858

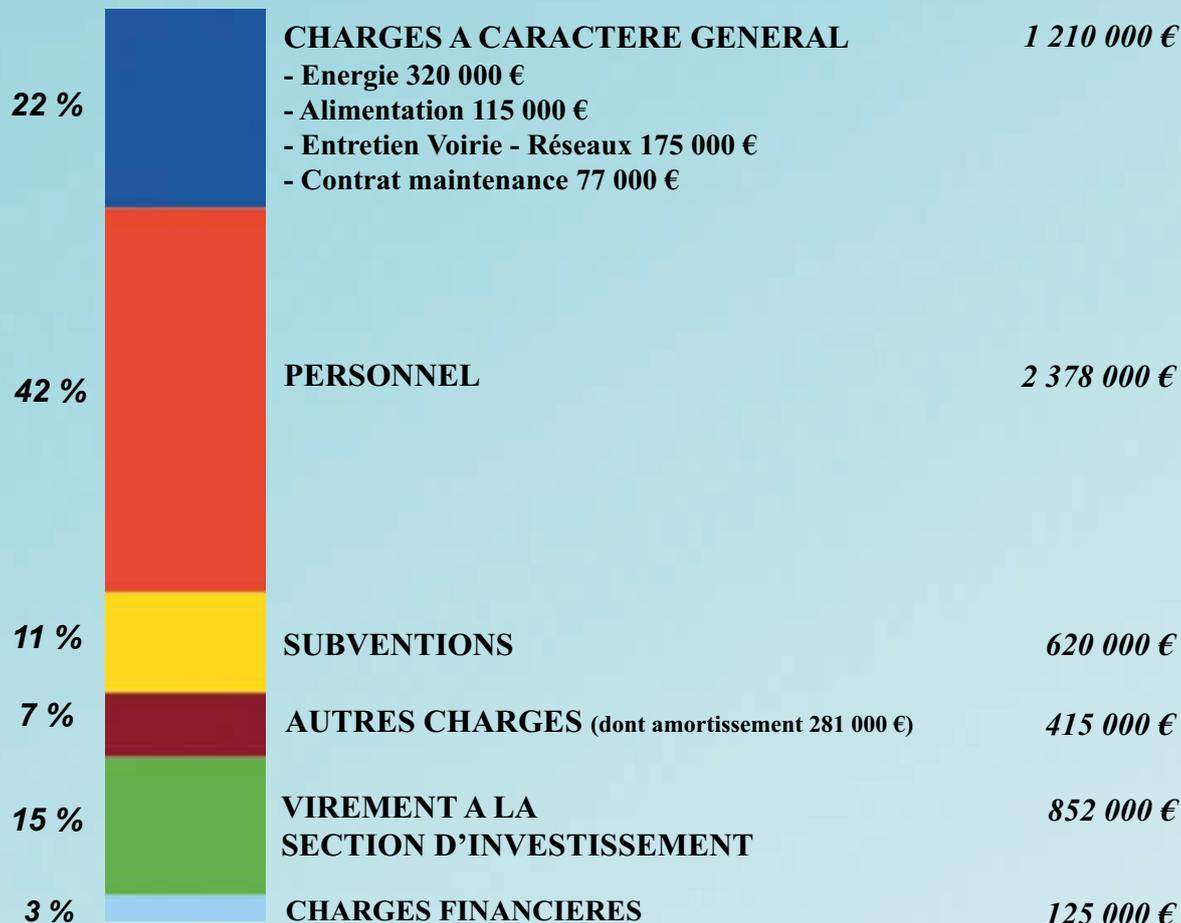
Imprimerie : ALBEDIA
Tirage : 3 400 ex.
Papier PEFC 10-31-1829

FONCTIONNEMENT

RECETTES 5 600 000 €



DEPENSES 5 600 000 €

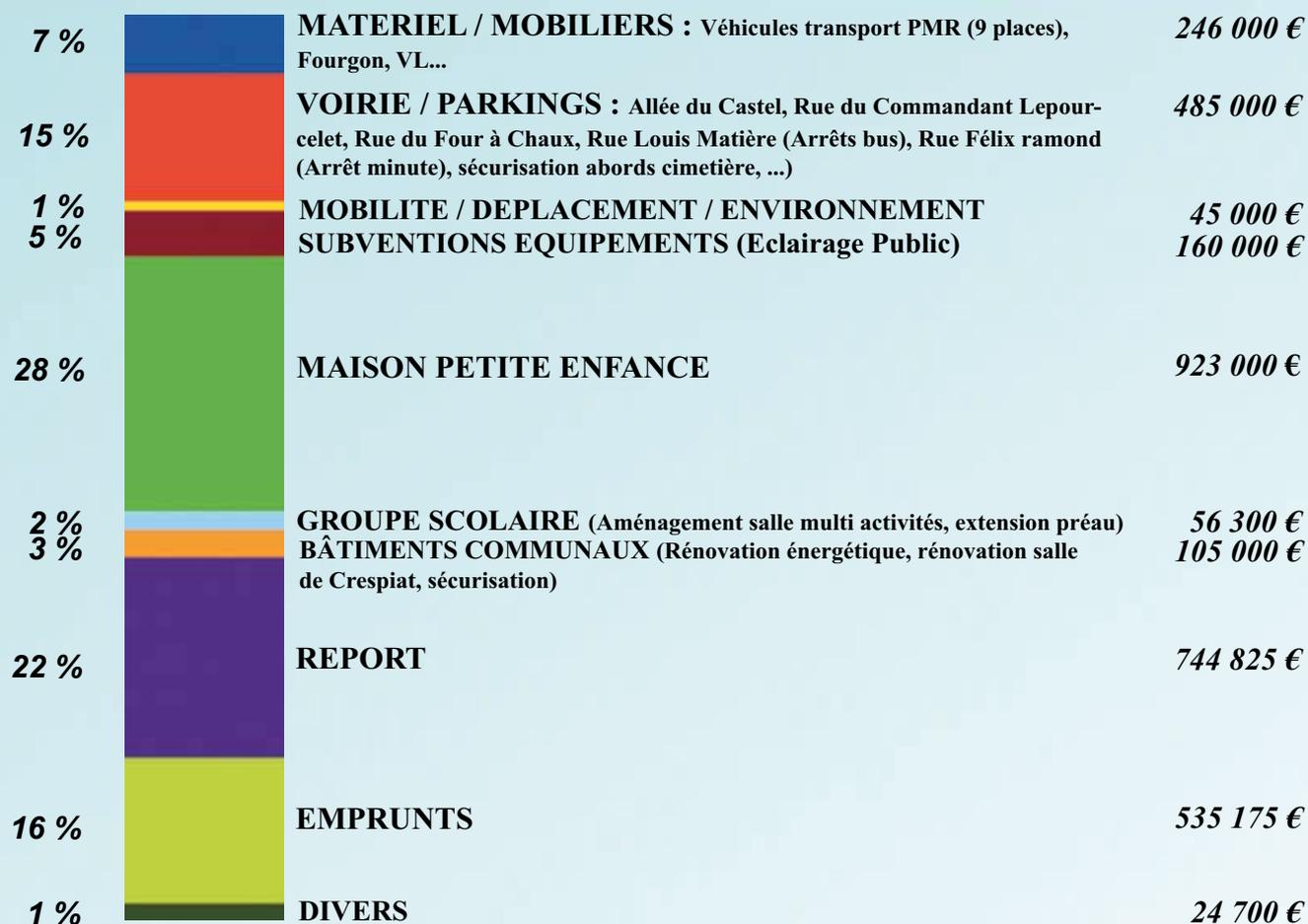


INVESTISSEMENT

RECETTES 3 325 000 €



DEPENSES 3 325 000 €



DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

En application des dispositions réglementaires de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales le débat d'orientations budgétaires s'est tenu lors du conseil municipal du 3 mars 2016. Il permet de décrire les grandes options retenues dans la préparation du budget et de présenter, de manière moins comptable les actions et les projets de l'équipe municipale.

Les taux communaux des impôts fonciers et de la taxe d'habitation restent inchangés et une gestion très rigoureuse des dépenses de fonctionnement permet de stabiliser les dépenses à hauteur de 5 600 000 €. L'encours de la dette, qui représentait 627 € / habitant au 31 décembre 2014, inférieur de plus d'un quart à la moyenne nationale (870 € / habitant), continue de diminuer, par un recours maîtrisé à l'emprunt. La capacité de désendettement de la commune est de 3.57 années, pour un seuil d'alerte fixé à 8 années.

Nos investissements d'un montant global de 3 325 000 €, qui participent fortement au soutien de l'économie locale, concerneront entre autres le démarrage des travaux de la maison de la Petite Enfance (923 000 €), l'achèvement des travaux d'aménagement du groupe scolaire, la 3^{ème} tranche d'équipement de l'école numérique et l'extension du réseau informatique à l'ensemble de l'école, les coûts de démolition du dernier préfabriqué et du réaménagement des sanitaires du primaire...

Le programme voirie sera doté de 500 000 € afin d'assurer le maintien de la qualité reconnue du réseau routier communal. Il concernera les chantiers suivants : allée du Castel, rue du Commandant Lepourcelet, rue du Four à Chaux, rue Louis Matière (aménagement de deux arrêts de bus), rue Félix Ramond (création d'un arrêt minute), revêtement du parking de Crespiat.... Le chantier phare, mené en collaboration avec le Conseil Départemental, sera l'aménagement de la Rue de l'Egalité (RD 990) au niveau du cimetière avec la réalisation d'un parvis afin de sécuriser les sorties, le déplacement de la voirie et la création d'un parking.

Le programme éclairage public représentera 130 000 € d'investissements (Bois de Corail, Chemin des Baudières). La 1^{ère} tranche d'un programme de 250 000 € sur la période 2016-2020 sera engagée pour un montant de 50 000 € pour la rénovation énergétique avec le remplacement des anciennes lampes à mercure par des LED sur l'avenue Jean Jaurès, les rues Marc Seguin et Puy de Vaurs.

Enfin, la fin de l'année devrait voir le lancement d'une étude sur les perspectives d'évolution et de dynamisation du centre d'Arpajon (vie des services, commerces, marché, circulation, stationnement, offre de transport, et logement).

L'intégralité du contenu du débat d'orientations budgétaires est consultable sur www.arpajonsurcere.com

[SPORT]

18 ET 19 JUIN : ARPAJON ACCUEILLERA LES ETOILES DU SPORT ET LES FINALES DU DISTRICT DE FOOTBALL



Édition 2015 des Étoiles du sport

Le 19 juin, le complexe sportif de La Vidalie se transformera en un immense terrain de jeu pour le plus grand plaisir des petits et des grands, avec en prime un panel prestigieux de grands champions, venus à la rencontre du public pour partager et faire découvrir leur sport.

De nombreuses disciplines seront représentées par des champions présents de 9h00 à 18h00 pour des démonstrations, des initiations, et des séances de dédicaces.

En plus de ce rassemblement, la salle de La Vidalie

accueillera à 9h00 l'assemblée générale du District de Football du Cantal, qui sera suivie l'après midi, des finales départementales (coupe Cambourieu et coupe du Cantal). L'organisation de cette journée a été confiée au C.S. Arpajonnais et à l'US Carbonat.

Une navette gratuite, au départ de l'aire événementielle de Souleyrie (toutes les 20 minutes à partir de 10h20, et ce jusqu'à 20h00) permettra au nombreux public d'accéder sans problème au site de La Vidalie.

En prélude à cette journée, le samedi 18, à partir de 17h00, aura lieu un tournoi de pétanque qui rassemblera 16 équipes de 4 joueurs, composées de la façon suivante : 1 sportif (16 au total), 1 chef d'entreprise (16 au total), 1 partenaire du pack promotion (10 au total), 1 élu (6 au total), et des champions de pétanque.

Matches de poule et 1/4 de finales sur le terrain stabilisé le samedi, 1/2 finales et finale le dimanche à partir de 11h00.

Un week-end bien rempli, auquel nous vous donnons rendez-vous.

Arpajon Cap 2020

Unanimité : accord complet des opinions, des intentions (dictionnaire Larousse).

Dans le magazine de décembre 2015, le groupe « Arpajon Avenir » fait état d'un nouveau projet avec la création d'un espace multi-accueil à la Maison de la Petite Enfance.

L'année 2015 a été consacrée aux prospections diverses et aux études. L'estimation interroge les membres de ce groupe, avec il est vrai, une augmentation entre les 2 présentations en conseil municipal.

Cette variation est due aux modifications générées par les demandes et avis motivés de nos partenaires, que sont entre autres, la Protection Maternelle et Infantile (service du Conseil Départemental du Cantal), l'architecte des Bâtiments de France et par l'intégration du coût du mobilier.

Lors des 2 conseils municipaux, le projet proposé et présenté par la majorité municipale, a été voté à l'UNANIMITE.

Nos concitoyens attendent des choix et des actes mais pas des voltes-face entre les décisions municipales et les effets d'annonces politiques.

Arpajon Avenir

De grands événements sportifs vont animer notre commune durant la période estivale : LES ETOILES DU SPORT le 19 Juin ou de grands champions vont venir à la rencontre des clubs Arpajonnais et des Habitants, LE TOUR DE FRANCE le 7 Juillet avec un départ au centre bourg. Ces deux manifestations sont à l'initiative du Département et en collaboration avec la Commune.

Concernant la réhabilitation de la maison de la petite enfance de nouveaux éléments vont encore alourdir l'addition. En effet, de l'amiante est présente dans le bâtiment et cela avait sans doute échappé au bureau d'étude lors du premier chiffrage !!! Nous le payons pourtant suffisamment cher !!!!!.

Nous avons appris par Mr Le Maire que le budget de remplacement d'arrêt de maladie du personnel communal avait explosé, que se passe t il ? Un mal être au travail ?

Nous rappelons à tous les Arpajonnais(es) que nous sommes à leur écoute lors des permanences : les SAMEDIS 30/04/2016 – 28/05/2016 – 25/06/2016 de 10h00 à 11h30.

Avec la Gauche Citoyenne



Pour ne pas être seuls

Permanences
« Avec la Gauche Citoyenne »
De 18h à 20h
En mairie
Lundi 25 avril 2016
Lundi 23 mai 2016
Lundi 13 juin 2016

Avec vous et à votre écoute

N'hésitez pas à nous contacter « en amont » de votre visite pour nous permettre de préparer avec vous ces rencontres du lundi.

Ch. MAZIERES : 06.70.37.11.72
JP. RUMIN : 06.86.73.63.79

Les foulées arpajonnaises

10/04
À partir de 9h
Salle de la Vidalie

Salon des loisirs créatifs

15 - 16 - 17/04
10h / 18h
Salle de la Vidalie

Concert Les Voix Arvernes

Au profit de Rétina
20/05 - 20h30
Salle de la Vidalie

Salon des voitures d'occasion

14 et 15/05 - Complexe de la Vidalie

Samedi 14 : Soirée cabaret avec repas et spectacle

1^{ère} partie : Le ballet de Flamenco Arte Andalouz
2^{ème} partie : Concert Les Jumeaux (Rés. 06.70.19.79.82 / 06.30.94 .65.29)

Vide Dressing

05/06
9h / 17h
Salle de la Vidalie

LA COMMUNE RENOUVELLE SON PARC MATÉRIEL

Depuis plusieurs années, la municipalité a engagé une modernisation régulière de son parc de véhicules et de matériels d'exploitation et d'entretien de la voirie et des espaces communaux.

En 2015, ce sont plus particulièrement les camions qui ont été concernés. Nous avons deux camions avec un usage exclusif, l'un durant l'été puisque en deux roues motrices et l'autre en hiver, s'agissant d'un porteur ancien en 4 roues motrices et dédié au déneigement.

Afin d'optimiser l'utilisation des véhicules, la collectivité a opté pour le remplacement de ces deux matériels par un camion benne 4 x 4 de 16 tonnes, équipé pour la période hivernale d'une saleuse-sableuse de 4 m³ et d'une étrave convertible utilisable tant en rase campagne qu'en ville.

Le second camion acheté vient remplacer un fourgon attribué aux équipes de maçonnerie. Là aussi, dans un souci de rationalisation de l'utilisation des matériels, le choix s'est porté vers un camion 10 tonnes polyvalent et pouvant embarquer indifféremment une benne ou une saleuse ainsi qu'une lame de raclage pour le déneigement. Avec une capacité de chargement accrue, ce camion facilite le travail des équipes de maçonnerie et permet d'augmenter la flotte d'intervention en viabilité hivernale.

Ces investissements représentent un montant de 230 000 euros et permettent de moderniser le parc de matériel des services techniques tout en évitant des dépenses importantes d'entretien sur des camions plus anciens. Notre volonté étant d'assurer un service de qualité aux Arpajonnais tout en limitant les coûts de fonctionnement.



Camion benne 4x4 de 16 tonnes



Camion 10 tonnes polyvalent

UN NOUVEL ESPACE MULTI-ACTIVITÉS AU GROUPE SCOLAIRE



Nouvel espace multi-activités

La municipalité souhaitait transférer les activités scolaires et périscolaires, pratiquées dans l'ancien « préfa » de la cour du cycle 3, dans un espace plus adapté et offrant la possibilité de varier les animations.

La volonté de ne pas étendre l'espace scolaire bâti, nous a

conduit à créer cette salle multi-activités, en lieu et place du préau existant, entre l'ancien collège et le bâtiment principal et historique de l'école primaire.

L'aménagement consiste à créer une grande salle multi-activités qui offre sur 107 m², un espace tout neuf pour la pratique d'activités sportives, artistiques, culturelles ou informatiques. Cet espace central est accompagné de la création de toilettes supplémentaires à destination des enfants, d'espaces de rangement et d'un couloir d'accès au bâtiment attenant aux normes accessibilité en vigueur.

Afin d'optimiser le coût de l'opération, les travaux ont été confiés conjointement à des entreprises pour le gros œuvre et aux services techniques municipaux pour le second œuvre. Nous pouvons nous féliciter de la qualité du travail réalisé dans ce nouvel équipement à destination des enfants de l'école.

La salle multi-activités venant s'intégrer à la place de l'ancien préau, il était donc nécessaire de retrouver un nouvel abri extérieur pour les enfants.

Tout naturellement et dans la continuité du bâtiment récemment réalisé, le nouveau préau est dressé. D'une surface totale de 150 m², il permet aux enfants de se défouler à l'abri durant les périodes de récréation.

L'ensemble de cette opération représente une dépense totale de 240 000 euros.



Nouveau préau

[STATIONNEMENT]

CRÉATION DE DEUX NOUVEAUX PARKINGS



Parking rue André Moulène

La municipalité poursuit la mise en place de sa politique de stationnement afin de répondre aux besoins de tous les conducteurs qui se rendent à Arpajon-sur-Cère.

Pour satisfaire ceux qui viennent épisodiquement et qui recherchent une place de stationnement au centre-ville, la ville a fait le choix dans un premier temps, d'augmenter le nombre de places de stationnement pour répondre à la problématique des migrants (personnes qui vivent à l'extérieur et qui viennent travailler dans le centre-ville).

Depuis la fin de l'année pour l'un et le début d'année pour l'autre, la municipalité a aménagé deux nouveaux parkings gratuits, un d'une trentaine de places à proximité des services techniques municipaux, rue André Moulène et l'autre, d'une quarantaine de places à l'arrière du groupe scolaire, face à la résidence de la Cère, avec accès depuis la rue Louis Dauzier.

Sur ce dernier, une liaison piétonne sécurisée, accessible uniquement aux personnels (éducation nationale et commune) travaillant sur le groupe scolaire, a été créée afin de faciliter l'accès à cette nouvelle zone de stationnement.

Ces deux parkings sont prioritairement destinés, en semaine,

aux personnes travaillant dans les commerces, entreprises ou services, afin qu'ils libèrent les places occupées jusqu'alors à proximité immédiate du centre-ville, sur les places de la République, de l'Église et du Foirail. Au delà de cet objectif, ils sont ouverts à l'ensemble des Arpajonnais qui désirent les utiliser. Ces parkings ont été financés par la commune sur le budget du stationnement à hauteur de 57 500 euros.

Un programme de sécurisation de l'enceinte de la résidence sera également mis en oeuvre dans le courant du printemps 2016. Il est prévu la mise en place de deux portails coulissants sécurisés, pour les accès véhicules sur le parking «visiteurs» à l'avant du bâtiment et sur les parkings de service à l'arrière. Les résidents et leurs familles pourront circuler plus librement à l'intérieur de ce périmètre sécurisé. Seront également installés, deux portillons, un sur l'avant au niveau de l'accès principal et le second sur l'arrière en bordure du cheminement piétonnier existant, face au restaurant, afin de faciliter l'accès aux personnes souhaitant prendre leurs repas à l'EPHAD.

Roger Barrier

Adjoint chargé de l'aménagement, de l'équipement, des travaux, de la circulation et du stationnement



Parking rue Louis Dauzier

JEUDI 7 JUILLET

ARPAJON-SUR-CERE

VILLE DEPART

Partageons
la passion

Le
de TOUR
France

2-24 JUILLET 2016
103^e édition

letour.fr/ @LeTour

#TDFPASSION


cantal
LE DÉPARTEMENT

ARPAJON SUR CERE



CABA
Communauté d'Agglomération
du Bassin d'Artois